



major

Faites la différence !

VISITEZ NOTRE SITE WEB
WWW.MAJOR.AC

Rejoignez **MAJOR**, le futur de la **formation en ligne** !

Avec nous, **employeurs et apprentis** trouvent un **parcours adapté et innovant**.

major SOMMAIRE



À propos de MAJOR

Découvrez notre réseau de CFA **100 % en ligne**, accessible dès **le CAP**.

01

Notre catalogue de Formations

Parcourez nos **BTS** et **Titres professionnels en alternance** :

- **BTS** Négociation et Digitalisation de la Relation Client
- **BTS** Conseil et Commercialisation de Solutions Techniques
- **BTS** Gestion de la PME
- **TP** Conseiller Commercial
- **TP** Négociateur Technico-Commercial
- **TP** Responsable Petite et Moyenne Structure

02

La plateforme LMS de MAJOR

Parcourez notre plateforme en ligne conçue pour **les formations en distanciel**. Profitez de cours **vidéos, écrits, exercices et qcm...**

10

Apprentis

Présentation du contrat d'Apprentissage

Explorez les **spécificités** et les **bénéfices** de l'apprentissage.

11

Employeur : Présentation & Financement du contrat d'Apprentissage

Bénéficiez des **nombreux avantages** du contrat d'alternance **pour votre entreprise**. Aide de **5000 €**, **exonérations** de charge, **aides** diverses.

13

À PROPOS DE major

Faites la différence !



Notre histoire

Fondé par un groupe de **professionnels de l'éducation**, incluant un directeur de CFA, des **enseignants** et d'**anciens apprentis**, MAJOR a été créé afin d'améliorer l'accès à l'enseignement supérieur pour tous. Notre ambition est de proposer **des formations accessibles en ligne**, disponibles à tout moment, pour lever les barrières géographiques et ouvrir l'accès à une **éducation de qualité à un plus grand nombre d'individus**.

Missions et Engagements

La mission de MAJOR est de fournir des **cursus reconnus** et de qualité, facilitant l'accès à l'**enseignement supérieur** et soutenant l'**ambition professionnelle** de chacun, y compris pour ceux qui ont un projet de création ou de reprise d'entreprise. Nous nous engageons à offrir une formation **accessible**, en utilisant des **technologies modernes** pour enrichir l'expérience d'apprentissage.



Présentation

MAJOR est un réseau de **CFA moderne**, mettant en œuvre des stratégies d'apprentissage en ligne pour répondre aux exigences actuelles du **marché du travail**. Notre équipe pédagogique est composée de **professionnels** et d'**experts** de l'**éducation à distance**, visant à offrir une formation adaptée et personnalisée. Les partenariats établis avec les entreprises **connectent les apprentissages théoriques aux réalités professionnelles**, facilitant ainsi l'intégration des étudiants dans le monde du travail. La qualité de nos programmes est attestée par la **certification Qualiopi** de nos membres et l'enregistrement de leur cursus au **RNCP**.



Inscription dès maintenant

01 89 48 07 51
www.major.ac
contact@major.ac

*RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE





BTS NDRC

Négociation & Digitalisation de la Relation Client

Éligibilité : NIVEAU BAC / +16 ans

EN GÉNÉRAL



DURÉE

18 - 30 mois
comprenant 1350
heures de cours



CERTIFICATION

Diplôme de niveau
Bac +2 validant 120
crédits ECTS



EN LIGNE

Des cours interactifs
mélant cours vidéos,
tests et exercices



RYTHME

2 jours au CFA et 3
jours en entreprise par
semaine



OBJECTIFS

Le **BTS NDRC** prépare à optimiser la relation client à l'ère digitale, en combinant **vente, communication et numérique**. Les diplômés maîtrisent les interactions multicanales pour améliorer **l'expérience client** et accroître la performance d'entreprise.

DÉBOUCHÉS

- Commercial B to B
- Chargé de clientèle
- Responsable e-commerce
- Attaché commercial
- Conseiller clientèle
- Manager des équipes commerciales
- Négociateur

MATIÈRES

- Culture Générale et Expression
- Anglais LV1
- Culture Économique Juridique et Managériale
- Relation client et négociation-vente
- Relation client à distance et digitalisation
- Relation client et animation de réseaux
- Communication en langue vivante étrangère 2 (facultatif)

POURQUOI choisir LE BTS NDRC ?



Choisir le BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client (NDRC) est une décision stratégique pour les étudiants attirés par les métiers du commerce et désireux d'intégrer les outils numériques à leur pratique professionnelle. Cette formation avancée prépare à exceller dans les techniques de vente et de négociation tout en exploitant pleinement le potentiel du digital pour renforcer la relation client.

NOS FORMATIONS



major

BTS CCST

Conseil et Commercialisa- tion de Solutions Techniques

Éligibilité : NIVEAU BAC / +16 ans

OBJECTIFS

Le **BTS CCST** prépare au conseil et à la vente de solutions techniques. Il allie **compétences commerciales et techniques** pour répondre aux besoins client dans divers secteurs. Le but, devenir **expert en négociation** et en **commercialisation**.

DÉBOUCHÉS

- Technico-commercial
- Chargé d'affaires
- Vendeur en solutions techniques
- Conseiller technique de vente
- Commercial B to B
- Responsable de secteur
- Ingénieur commercial

MATIÈRES

- Culture Générale et Expression
- Anglais LV1
- Culture Économique Juridique et Managériale
- Conception et négociation de solutions technico-commerciales
- Management de l'activité technico-commerciale
- Développement de la clientèle et de la relation client
- Mise en œuvre de l'expertise technico-commerciale

EN GÉNÉRAL



DURÉE

18 - 24 mois
comprenant 1350
heures de cours



CERTIFICATION

Diplôme de niveau
Bac +2 validant 120
crédits ECTS



EN LIGNE

Des cours interactifs
mélant cours **vidéos**,
tests et **exercices**



RYTHME

2 jours au CFA et 3
jours en entreprise par
semaine

POURQUOI choisir LE BTS CCST ?



Choisir le BTS Conseil et Commercialisation de Solutions Techniques (CCST) est un choix de carrière judicieux pour les étudiants passionnés par les technologies et désireux de s'engager dans une carrière alliant expertise technique et compétences commerciales. Ce cursus offre une formation spécialisée qui prépare à une insertion rapide sur le marché du travail dans des secteurs en constante évolution, tels que l'industrie, l'informatique, ou encore les énergies renouvelables.



BTS GPME

Gestion de la Petite et Moyenne Entreprise

Éligibilité : NIVEAU BAC / +16 ans

EN GÉNÉRAL



DURÉE

18 - 24 mois
comprenant 1350
heures de cours



CERTIFICATION

Diplôme de niveau
Bac +2 validant 120
crédits ECTS



EN LIGNE

Des cours interactifs
mélant cours **vidéos**,
tests et **exercices**



RYTHME

2 jours au CFA et **3**
jours en entreprise par
semaine



OBJECTIFS

Le **BTS GPME** forme des collaborateurs capables de travailler avec **les dirigeants de PME**. Il apporte une **vision globale de l'entreprise** et contribue à la prise de décision dans divers secteurs, notamment **le commercial, la comptabilité et l'administration**.

DÉBOUCHÉS

- Assistant de gestion
- Assistant commercial
- Assistant comptable
- Assistant de direction
- Chargé de clientèle
- Collaborateur en cabinet de gestion
- Créateur ou repreneur d'entreprise

MATIÈRES

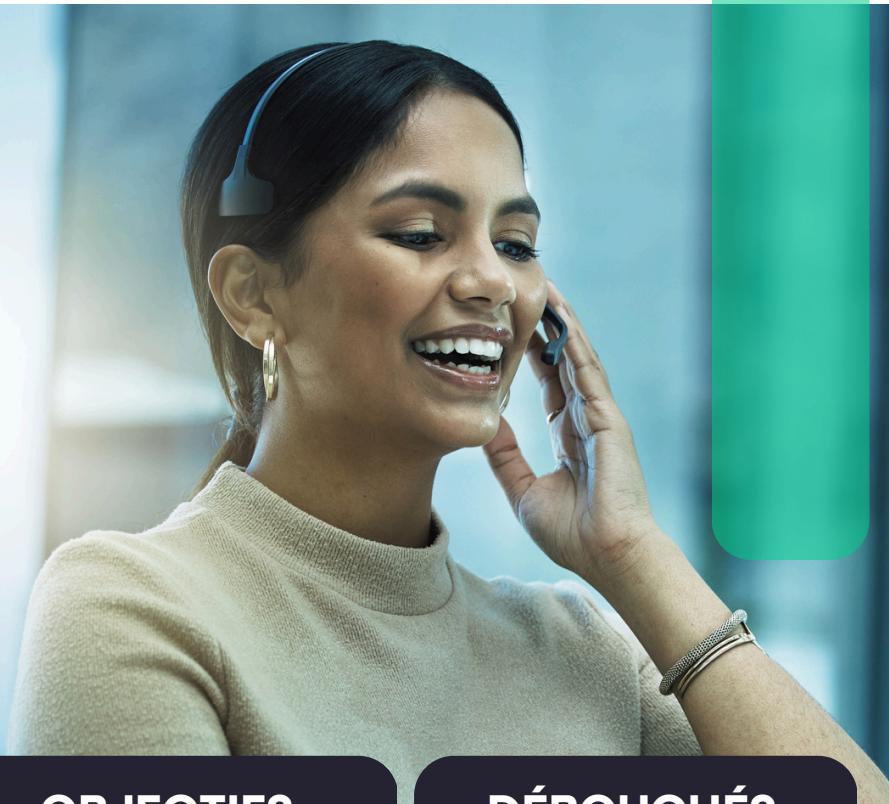
- Culture Générale et Expression
- Anglais LV1
- Culture Économique Juridique et Managériale
- Gérer les relations avec les clients et les fournisseurs de la PME
- Participer à la gestion des risques de la PME
- Gérer le personnel et contribuer à la GRH de la PME
- Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME

POURQUOI choisir **LE BTS GPME ?**



Opter pour le **BTS Gestion de la PME (GPME)** convient à ceux qui aspirent à jouer un rôle central dans le fonctionnement et le développement des petites et moyennes entreprises. Cette formation propose un enseignement complet et varié, couvrant tous les aspects de la gestion d'une PME, de la comptabilité à la communication, en passant par la gestion des ressources humaines et le management de projets.

NOS FORMATIONS



major

TP CC

Conseiller Commercial

OBJECTIFS

Le Titre Professionnel Conseiller Commercial forme des **experts en vente**, capable d'analyser les **besoins** des **clients**, de proposer des **solutions adaptées** et d'optimiser l'**expérience client** pour renforcer la performance commerciale des entreprises.

DÉBOUCHÉS

- Conseiller commercial
- Attaché commercial
- Chargé de clientèle
- Vendeur B to B
- Responsable de secteur
- Téléprospecteur
- Animateur des ventes
- Représentant commercial
- Responsable de zone

ACTIVITÉS TYPES

- Prospecter un secteur de vente
(Assurer une veille professionnelle et commerciale, Mettre en oeuvre un plan d'actions commerciales et organiser son activité...)
- Accompagner le client et lui proposer des produits et des services
(Représenter l'entreprise et contribuer à la valorisation de son image, Conseiller le client en conduisant l'entretien de vente...)

Éligibilité : NIVEAU CAP-BEP / +16 ans

EN GÉNÉRAL



DURÉE
12 - 18 mois
comprenant 609
heures de cours



CERTIFICATION
Titre de niveau Bac.



EN LIGNE
Des cours interactifs
mélant cours vidéos,
tests et exercices



RYTHME
1 jour au CFA et 4 jours
en entreprise par
semaine

POURQUOI choisir
LE TP CC ?



Choisir le Titre Professionnel Conseiller Commercial, c'est investir dans une formation pratique et orientée vers les besoins du marché. Ce titre offre une immersion totale dans les compétences clés du commerce, de la prospection à la fidélisation, tout en intégrant les outils numériques pour exceller dans un environnement commercial moderne. Idéal pour ceux qui souhaitent conjuguer expertise technique et relation client.



TP NTC

Négociateur Technico- commercial

Éligibilité : NIVEAU BAC / +16 ans

EN GÉNÉRAL



DURÉE

12 - 18 mois
comprenant 609
heures de cours



CERTIFICATION

Titre de niveau Bac
+2.



EN LIGNE

Des cours interactifs
mélant cours vidéos,
tests et exercices



RYTHME

1 jour au CFA et 4 jours
en entreprise par
semaine



OBJECTIFS

Le Titre Professionnel Négociateur Technico-Commercial forme à la **prospection** et à la **négociation** dans des **environnements techniques**. Les diplômés apprennent à concevoir des **propositions sur mesure**, négocier des **solutions complexes** et consolider la **relation client**.

DÉBOUCHÉS

- Technico-commercial
- Chargé d'affaires
- Responsable de secteur
- Ingénieur commercial
- Attaché technico-commercial
- Responsable grands comptes
- Vendeur en solutions techniques
- Responsable des ventes

ACTIVITÉS TYPES

- Élaborer une stratégie de prospection et la mettre en oeuvre (Assurer une veille commerciale, Concevoir et organiser un plan d'actions commerciales, Prospecter un secteur défini...)
- Négocier une solution technique et commerciale et consolider l'expérience client (Représenter l'entreprise et valoriser son image, Concevoir une proposition technique et commerciale...)

POURQUOI choisir LE TP NTC ?



Le Titre Professionnel Négociateur Technico-Commercial se distingue par une approche complète alliant stratégie commerciale et maîtrise technique. Il s'adresse à ceux qui souhaitent évoluer dans des secteurs où la négociation et la gestion de solutions personnalisées sont essentielles. Cette formation permet d'acquérir des compétences immédiatement opérationnelles et de se positionner comme un interlocuteur clé pour répondre aux besoins spécifiques des clients et valoriser les solutions proposées par l'entreprise.

NOS FORMATIONS



OBJECTIFS

Le **Titre Professionnel Responsable de Petite et Moyenne Structure** forme des gestionnaires polyvalents, compétents en **management, gestion des ressources, organisation de l'offre et analyse financière**, pour assurer la pérennité et le développement de la structure.

DÉBOUCHÉS

- Responsable d'agence
- Directeur de petite structure
- Manager de centre de profit
- Responsable opérationnel
- Gestionnaire de structure
- Responsable administratif
- Responsable de secteur
- Adjoint de direction

ACTIVITÉS TYPES

- Diriger une structure avec une équipe (Développer une vision systémique de la structure dans son environnement ...)
- Mettre en oeuvre l'objet social de la structure (Adapter l'offre de la structure à la demande...)
- Établir et présenter un rapport d'activité de la structure (Analyser le bilan de la structure...)

POURQUOI choisir
LE TP RPMS ?



major

TP RPMS

Responsable Petite et Moyenne Structure

Éligibilité : NIVEAU BAC / +16 ans

EN GÉNÉRAL



DURÉE
12 - 18 mois
comprenant 609
heures de cours



CERTIFICATION
Titre de niveau Bac
+2



EN LIGNE

Des cours interactifs
mélant cours vidéos,
tests et exercices



RYTHME

1 jours au CFA et 4
jours en entreprise par
semaine

Le Titre Professionnel Responsable de Petite et Moyenne Structure s'adresse à ceux qui souhaitent prendre en charge la gestion globale d'une structure, en alliant stratégie, management et gestion opérationnelle. Il offre une formation pratique pour développer une organisation efficace, piloter les performances économiques et valoriser les missions de la structure dans son environnement. Cette formation est idéale pour évoluer rapidement vers des fonctions à responsabilité.

UNE PLATEFORME EN LIGNE

UN OUTIL TOUT EN UN

COMMUNICATION Officiel
il y a 1 jours

Bonne Année 2025

Toute l'équipe d'EDUTRACKLMS vous souhaite une excellente année 2025, pleine de réussite, d'accomplissements et de nouveaux défis passionnants.

En 2025, poursuivez vos objectifs avec détermination : nous sommes à vos côtés pour vous guider à chaque étape de votre parcours.

Restons connectés et avançons ensemble pour faire de cette année un véritable succès !

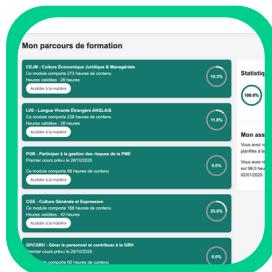
#EDUTRACKLMS #NouvelleAnnée #Succès #Détermination #Apprentissage #HappyNewYear

COMMUNICATION Officiel
il y a 1 jours

EDUTRACKLMS V2 est enfin disponible !

Chers apprenants, nous avons le plaisir de vous annoncer que EDUTRACKLMS V2 est désormais en ligne avec de nombreuses améliorations pour faciliter votre parcours et améliorer votre expérience d'apprentissage !

- ♦ Suivi de l'assiduité : Désormais visible sur toute la plateforme, vous pourrez suivre votre présence et votre progression de manière plus claire et détaillée.
- ♦ Des cours enrichis : Plus de contenu pour une meilleure compréhension des matières et un apprentissage approfondi.
- ♦ Emargement électronique : Vous pouvez désormais démarcher et visualiser vos signatures directement depuis l'onglet FORMATION.
- ♦ Exercices en ligne : Il est désormais possible de rendre vos exercices directement sur la plateforme, pour plus de flexibilité et de réactivité.
- ⚠️ Important : Pour toute question ou besoin d'accompagnement, contactez directement vos responsables de formation via l'onglet messagerie sur la plateforme et non par email.



SUPPORT ET RESSOURCES EN LIGNE

La **plateforme d'apprentissage** de MAJOR est conçue pour une **expérience éducative complète et immersive**. Elle intègre un espace personnel interactif, des cours multimédias, et une variété d'évaluations pour soutenir un apprentissage **personnalisé**. La communication directe avec l'équipe pédagogique garantit un **suivi rigoureux**, tandis que l'**accès à des ressources complémentaires** enrichit le parcours d'apprentissage.

ÉVÉNEMENTS ET ATELIERS VIRTUELS

MAJOR développe l'expérience étudiante avec des **newsletters mensuelles** couvrant des thèmes variés, tels que l'**insertion professionnelle**, l'**égalité** ou le **handicap**. Ces communications régulières visent à tenir les étudiants informés et **engagés tout au long de leur parcours éducatif**.



COMMUNAUTÉ VIRTUELLE

MAJOR offre une **plateforme interactive** où les étudiants peuvent **communiquer** efficacement avec l'équipe pédagogique via un **chat dédié** et un **serveur Discord**, assurant une réponse sous **24 heures**. Ce serveur, accessible sur **smartphones, tablettes** et **ordinateurs**, facilite également les discussions entre étudiants. À l'inscription, un lien d'invitation est fourni, et en cas de besoin, ils peuvent le demander par email. Les étudiants peuvent aussi interagir via les **réseaux sociaux officiels de MAJOR** et par **contact direct** (email, téléphone).

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

INFORMATIONS GÉNÉRALES



DURÉE

Le contrat d'apprentissage, de nature contractuelle à **durée limitée** (CDL), s'étend de **6 mois à 3 ans**, adapté selon le cycle de formation visé, le CDD ne pouvant excéder 24 mois. **Sa durée peut varier** en fonction des acquis préalables de l'apprenti, nécessitant parfois une convention tripartite entre l'apprenti, l'employeur et le CFA. Le contrat prend effet **dès le début de la formation pratique ou théorique**.



STATUT

L'apprenti jouit des **mêmes droits que les autres salariés**, bénéficiant des **avantages collectifs** et ne pouvant être exclu des accords applicables au personnel. Ceci inclut les **primes et autres avantages**. Les apprentis majeurs suivent les règles communes de durée du travail, tandis que des dispositions spécifiques s'appliquent aux mineurs.



CONDITIONS DE TRAVAIL

L'apprenti est soumis à la **durée légale du travail de 35 heures** par semaine, avec le temps de formation au CFA considéré comme du travail effectif. **Les congés payés sont identiques à ceux des autres salariés**, avec des dispositions particulières pour les congés d'examen et autres absences justifiées. **Les heures supplémentaires sont possibles sous certaines conditions**.



(+33) 0 1 89 48 07 51

RUPTURE

Le contrat d'apprentissage **peut être rompu pendant les 45 premiers jours de formation pratique**, par écrit, par l'une ou l'autre des parties. Après cette période, la rupture nécessite un accord mutuel, une médiation, ou peut survenir pour faute grave, inaptitude, force majeure, ou obtention du diplôme par l'apprenti. **En cas de rupture, l'apprenti peut continuer sa formation théorique en CFA pendant 6 mois**.

Ce cadre offre une **flexibilité et des garanties** tant pour l'employeur que pour l'apprenti, favorisant une expérience d'apprentissage enrichissante et productive.

EN BREF

L'apprentissage accroît l'emploi et réduit les coûts pour les employeurs. Les alternants acquièrent expérience et diplôme, les entreprises bénéficient de salariés plus qualifiés, d'aides et d'exonérations.

16 à 17 ans

18 à 20 ans

21 à 25 ans

26 ans et +

1ÈRE ANNÉE

De Formation

2ÈME ANNÉE

De Formation

3ÈME ANNÉE

De Formation

486,49 €

Soit 27% du
Smic

702,70 €

Soit 39% du
Smic

990,99 €

Soit 55% du
Smic

774,77 €

Soit 43% du
Smic

918,92 €

Soit 51% du
Smic

1 207,21 €

Soit 67% du
Smic

954,95 €

Soit 53% du
Smic

1 099,10 €

Soit 61% du
Smic

1 405,40 €

Soit 78% du
Smic

1 801,80 €

Soit 100% du
Smic

1 801,80 €

Soit 100% du
Smic

1 801,80 €

Soit 100% du
Smic

FORMATION

L'alternance entre **formation théorique au CFA et pratique en entreprise** est le principe fondamental de l'apprentissage. L'apprenti doit commencer sa formation au CFA dans les 3 mois suivant le début du contrat, avec une **durée minimale de formation théorique fixée à 25%** de la durée totale du contrat. Une carte nationale des métiers peut être délivrée, **offrant divers avantages**.

LE + DE L'ALTERNANCE

Pour l'alternant, le **salaire NET est égal au salaire BRUT**. De plus, il **bäneficie des vacances comme un employé en contrat classique**. L'alternant se voit octroyer l'ensemble des avantages de l'entreprise (tickets-restaurants...).

DE NOMBREUSES AIDES POUR L'APPRENTI

A.P.L



L'aide personnalisée au logement est une aide financière versée chaque mois permettant de réduire la part du coût de votre logement. Le montant de l'aide est fonction de votre loyer, ville de résidence et composition du foyer.



Prime d'activité

En tant qu'alternant, vous pouvez percevoir la prime d'activité. Cette prime est versée mensuellement sur la base de vos 3 dernières fiches de paie. Rapprochez-vous de votre conseiller MAJOR pour plus d'informations.

Aide au Permis



En tant qu'Apprenti(e), vous bénéficiez de 500 € d'aide pour passer le permis B. Il vous suffit de formuler la demande à MAJOR et transmettre la facture détaillée de votre Auto-École.



Premier équipement

Chaque Alternant bénéficie de 500 € d'aides pour financer l'achat d'un premier équipement informatique lui permettant de mieux suivre son cursus.

Le Contrat D'apprentissage : de nombreuses aides pour les employeurs

L'embauche d'apprentis **offre aux employeurs une série d'avantages et d'exonérations financières significatives**, rendant l'investissement dans l'alternance particulièrement attractif.

L'alternance se présente comme une **stratégie gagnante pour les entreprises**, permettant de **former des employés aux compétences spécifiques** et alignées aux besoins et à la culture de l'entreprise.

PRINCIPAUX AVANTAGES

Aide à l'Embauche - 5000 €

Aide Exceptionnelle aux Employeurs d'Apprenti : L'État accorde une **aide exceptionnelle de 5000€** pour la première année de contrat d'un apprenti. Cette aide est de **2000€** pour les entreprises de + de 250 salariés.



Réduction Générale de Cotisations

Réduction Générale de Cotisations : En embauchant un apprenti, vous bénéficiez d'une **réduction générale renforcée sur vos cotisations patronales**.



Exonération des Cotisations Salariales

Exonération des Cotisations Salariales Spécifique aux Apprentis : Le contrat d'apprentissage offre une **exonération** des cotisations salariales **jusqu'à 79% du SMIC**.



Exonération de la CSG et du CRDS

Le salaire de l'apprenti est **exempt de la Contribution Sociale Généralisée** et de la **Contribution au Remboursement de la Dette Sociale**.



Aides pour les Apprentis Handicapés

Si vous embauchez un apprenti reconnu travailleur handicapé, des **aides spécifiques comme celles de l'AGEFIPH** peuvent être mobilisées.

Rémunération

La rémunération des apprentis est **encadrée légalement**, en pourcentage du SMIC, basée sur l'âge et l'année de formation. Ce cadre rend **l'embauche économiquement avantageuse** tout en assurant une rémunération équitable pour l'apprenti. Voici un résumé des coûts après application des exonérations et des aides* :

- Moins de 18 ans : **coût nul** pour l'employeur.
- 18 à 20 ans : coût estimé de **358€/mois**.
- 21 à 25 ans : coût estimé **538 €/mois**.
- 26 ans et plus : coût estimé **1 385 €/mois**.

*Avec un taux AT/MP de 2,23

Taux utilisé pour le calcul de la cotisation Accidents du travail (AT) / Maladies professionnelles (MP).

La valeur par défaut correspond à la moyenne française en 2022.

CDI - APPRENTISSAGE

ARTICLE L6222-13 DU CODE DU TRAVAIL

MAJOR permet aux **employés en CDI** de développer leurs **compétences**, poursuivre leurs études ou concrétiser un projet de création ou de reprise d'entreprise grâce au **CDI-Apprentissage**. Cette flexibilité bénéficie tant aux employés qu'aux entreprises, en facilitant le développement professionnel continu.

major

UNE FORMATION 100 % FINANCIÉE

L'OPCO :

Un **Opérateur de Compétences** (OPCO) est un organisme français agréé par l'État chargé d'accompagner la formation professionnelle.

Faites la différence !

Financement par l'OPCO

Le financement est assuré par l'OPCO de l'entreprise, **couvrant intégralement les coûts de formation selon les accords de branches professionnelles** ou les niveaux fixés par France Compétences.

afdas

AKTO

Atlas

**OPCO
Mobilités**

OPCO EP

**OPCO
2i**

l'opcommerce

3 ÉTAPES CLÉS

1

Signature

La signature du contrat par l'apprenti(e); le représentant de l'entreprise et un représentant de **MAJOR**.

2

Enregistrement

Enregistrement du contrat auprès de votre OPCO. Selon votre branche professionnelle, **MAJOR** se charge des démarches administratives.

3

Versement

Chaque mois, générez une DSN pour votre apprenti(e). **Une fois l'accord de prise en charge reçue, vous recevrez alors l'aide de 5000 € pour les apprenti(e)s.**

ACCOMPAGNEMENT

L'équipe Administrative est à votre disposition durant tout le processus. Pour toute question concernant votre **Opérateur de Compétences** ou la DSN, n'hésitez pas à nous contacter.

Un service d'aide aux comptables est ouvert afin de les guider dans les procédures administratives.

COORDONNÉES

(+33) 1 89 48 07 51

contact@major.ac

www.major.ac

LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

• Permettre à l'apprenti(e) de suivre la formation

L'employeur s'engage à **permettre à l'apprenti(e) de participer pleinement à l'intégralité des heures de formation** programmées.

• Donner un congé pour révision à l'apprenti(e)

Sur requête de l'apprenti(e), l'employeur s'engage à **concéder un congé supplémentaire de cinq jours ouvrables** lui permettant la **préparation directe de ses examens**.

Comme un salarié, l'alternant a droit à 5 semaines de congés payés par an.

major

Faites la différence !



ADMISSIONS

1 Inscription

Inscrivez-vous en ligne sur notre site internet : www.major.ac ou contactez un conseiller MAJOR.

Pour être éligible à nos formations, vous devez :

- Être âgé de **16 ans**
- Être **titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou 4**

Les inscriptions sont traitées **sous 48h**, avec un début de cours flexible de J+1 à M+1 après la signature du contrat d'apprentissage.

2 Recevabilité

Vous êtes contacté par un conseiller MAJOR qui enregistre votre admission. Deux cas se présentent à vous :

- Vous avez déjà trouvé votre entreprise ? **Le conseiller MAJOR la contacte pour établir le contrat.**
- Vous n'avez pas encore d'entreprise ? **Un conseiller vous aide à la trouver.**

3 Signature

Le conseiller MAJOR effectue les démarches. Le contrat débute une fois signé par l'apprenti(e), l'employeur et le CFA.

Pourquoi choisir MAJOR ?

- Qualité de l'Enseignement :

Les CFA du réseau MAJOR sont certifiés Qualiopi, et les cursus proposés sont des diplômes d'État enregistrés au RNCP, assurant une formation reconnue et valorisée sur le marché du travail.



■ ■ REPUBLIQUE FRANCAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



- Accompagnement Personnalisé :

Chaque étudiant bénéficie d'un suivi individualisé pour maximiser son potentiel de réussite.

Chaque inscrit bénéficie d'un conseiller pédagogique pour un accompagnement personnalisé, incluant une évaluation initiale des besoins, la planification du parcours d'apprentissage, un soutien continu, et un accès à des ressources et opportunités enrichissantes.

CONTACT

Étudiants :

Contactez-nous dès maintenant. Un conseiller MAJOR se fera un plaisir de vous renseigner sur les parcours adaptés à votre projet professionnel.

Employeurs :

Contactez notre pôle entreprise pour vous informer sur le contrat d'apprentissage et sa mise en œuvre.



01 89 48 07 51



contact@major.ac



www.major.ac